



31, rue de Verdun  
69500 BRON  
Tél. : 04 78 26 85 11  
Fax : 04 72 81 77 15

Juillet 2017 - N°50

## BULLETIN DE LA VIE ASSOCIATIVE



### AGENDA

**Forum des associations :**  
le 10 septembre 2017 de 10h00 à 17h00  
Espace Roger Pestourie



### INFOS PRATIQUES

**Horaires des permanences au Centre de Soins :**  
Du lundi au vendredi

- de 11h30 à 12h00 sur rendez-vous
- de 14h15 à 16h45 sans rendez-vous

**Interventions à domicile : 7/7 jours**  
renseignements au Centre de Soins

**Site internet :** [www.csbrondillant.fr](http://www.csbrondillant.fr)  
**Mail :** [contact-asso@csbrondillant.fr](mailto:contact-asso@csbrondillant.fr)



L'été est de retour avec un soleil chaud et lumineux qui réchauffe le corps et redonne le sourire.

Avant cela nous avons tenu notre assemblée générale annuelle, au cours de laquelle les adhérents présents ont pu s'informer de la vie de l'association et rencontrer l'équipe dirigeante. C'est l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et de se projeter dans l'avenir. Cette année encore l'exercice a été particulièrement intense à la fois par la richesse du vécu que des promesses de l'avenir.

Nous pouvons nous féliciter des bons résultats de 2016, qui témoignent d'une forte activité mais aussi d'une bonne gestion. Vous trouverez dans ces pages un compte-rendu rapide de cette assemblée.

Nous avons plus que jamais besoin de vous pour participer à la vie de l'association et renouveler les administrateurs dont les mandats arrivent à leur terme.

Que les beaux jours qui viennent vous soient agréables et, dans cette période de vacances où la plupart s'évadent loin des villes, n'oublions pas celles et ceux qui sont retenus chez eux, parfois seuls.

**Vincent SARRON-PILLOT - Président.**



### PARTENAIRES

**GRAND LYON**  
la métropole



MÉCÉNAT  
ANDRÉ  
ET ODETTE  
SOUSI





## RETOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Notre assemblée générale s'est tenue il y a tout juste une quinzaine de jours, le 18 mai dernier. Elle a rassemblé une trentaine de personnes et, avec les pouvoirs, ce sont plus de cinquante adhérents qui se sont manifestés pour l'occasion, c'est-à-dire un adhérent sur deux.

Nous avons remarqué, parmi l'assistance la présence de Mme LAGARDE, première adjointe au maire de Bron et membre de notre Conseil d'Administration, ainsi que celle de Mme VIAL, présidente du Centre de soins de Saint-Priest.

La présentation des rapports, moral, financier et d'activité, a permis de :

- Rappeler dans le rapport moral, tout le travail fait par les quelques membres actifs et la direction, dans un environnement en constante évolution.

On peut citer la mise en place des accords CNAM pour le secteur infirmier, l'installation d'un nouveau logiciel qui va faciliter l'activité des aides-soignantes du SSIAD, la recherche de nouveaux partenariats, la participation à des actions de formations pour les administrateurs, la rédaction des bulletins d'information, etc.

- Souligner, dans le rapport financier, le résultat positif de l'année dernière.

C'est un évènement suffisamment rare pour être souligné : les trois activités du Centre de Soins ont présenté un résultat comptable positif. Les chiffres sont peut-être arides mais ils mettent en lumière le bilan d'une forte activité et d'une bonne gestion des moyens humains et matériels.

- Décrire les activités de soin réalisées par les infirmier(e)s et aides-soignantes.

Une augmentation de l'activité des infirmier(e)s par rapport à l'année précédente, une « utilisation » quasi intégrale des 46 places du SSIAD (nous avons obtenu 3 places supplémentaires courant 2016) et, à l'accueil de jour, un taux de fréquentation supérieur à 80% qui a montré les limites de l'équipe et du local mis à notre disposition par la mairie.

***Un exemplaire de ces rapports est disponible au Centre de Soins, 31 rue de Verdun ou peut vous être adressé par voie électronique.***

Le président a rappelé l'importance de la présence active de bénévoles pour pérenniser l'association. Il a informé l'assemblée de la démission de cinq membres du Conseil d'administration : une démission en cours de mandat et quatre mandats arrivant à leur terme ; sur ces derniers deux restent à leur poste.

Par ailleurs nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux candidats qui prendront leur place dès à présent dans notre nouveau Conseil d'Administration.

Le montant de la cotisation a été proposé à 15 euros, sans changement.

Après avoir répondu aux questions des uns et des autres, les votes ont tous approuvé à l'unanimité les propositions présentées à l'assemblée.

Ensuite l'équipe de direction, par son président puis la secrétaire et la directrice, ont présenté le prochain transfert de gestion de l'Accueil de jour du Centre de Soins Brondillant à l'association ACPPA (Accueil et Confort Pour le Personnes âgées). Cette question fait l'objet d'un développement séparé dans ce bulletin.

Enfin, nous avons levé la séance vers 20h30 et avons pu continuer à échanger plus librement autour d'un buffet sympathique.



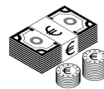
## EXTRAIT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (8 juin)

Nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux administrateurs qui s'étaient présentés à l'assemblée générale : Sadia DJAFAR et Jean SCHMITT.

Le Conseil d'administration se compose ainsi de quinze membres : Mmes BOUFFARD, COMPAN, COSNIER, DJAFAR, GALLON, LAGARDE, LASSAQUE, MALLET, TRINQUETEL, TRONCY, VALLOT, Mrs CARRIER, SARRON-PILLOT, SCHMITT et VOLAY.

Parmi les autres sujets traités, le Conseil a procédé à l'élection du nouveau bureau. Mme MALLET, Mrs CARRIER et SARRON-PILLOT se représentent, Mme GALLON ne se représente pas. Mr SARRON-PILLOT souhaite ne pas se représenter au poste de président et propose cette fonction à Mme MALLET. Après un bref échange le Conseil a élu le bureau suivant :

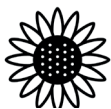
**Présidente : Hélène MALLET**  
**Trésorier : Jean-Claude CARRIER**  
**Secrétaire : Vincent SARRON-PILLOT**



## COTISATIONS

**Sur les cent quarante huit membres que compte notre association, soixante deux sont à jour de leur cotisation. Merci à tous de continuer à soutenir notre action. Nous vivons des moments importants dans la vie de l'association : la participation à des actions de prévention et d'information, la mise en place de nouveaux partenariats. Nous avons besoin de tout le monde pour que le CENTRE DE SOINS BRONDILLANT prenne toute sa place dans le paysage de la santé de notre commune et de l'est lyonnais.**

**Diffusez ce bulletin autour de vous et invitez vos amis et connaissances à nous rejoindre.**



## LES PETITS BONHEURS

Deux séries d'évènements ont concouru à présenter au Conseil d'Administration du 13 avril dernier le transfert de gestion des « PETITS BONHEURS » du Centre de Soins Brondillant à l'ACPPA (Accueil et Confort Pour Personnes Agées).

Tout d'abord et sur un plan plus général, une démarche globale de recherche de partenariats avec d'autres structures pour réduire le coût de nos tâches administratives en les mutualisant. En effet notre environnement règlementaire et législatif nous impose de plus en plus de contraintes sans nous donner plus de moyens.

Après avoir cherché, sans succès, une éventuelle mutualisation avec les centres de soins des communes voisines nous avons choisi les partenariats locaux. C'est ainsi que nous avons signé une convention avec le CCAS de Bron en juin dernier.



Par ailleurs, à l'occasion de l'appel à candidatures du futur EHPAD de TERRAILLON, nous avons rencontré les dirigeants de l'ACPPA avec qui nous nous sommes trouvés des points communs. En effet cette association partage des valeurs qui sont proches des nôtres, a une solide organisation et une surface financière rassurantes, et œuvre sur le même secteur que le nôtre : les personnes âgées.

En plus d'avoir été retenue par l'ARS et la Métropole pour le futur EHPAD de TERRAILLON, l'ACPPA transfère son EHPAD de VAULX-en-Velin à Bron, rue du Doyen LEPINE. Cette association va donc devenir dans les mois qui viennent, à BRON, un acteur prépondérant dans le domaine des soins à la personne âgée. Il nous est apparu important de pouvoir travailler avec elle. D'autant plus que la notion de « parcours de santé » est mise en avant par les Pouvoirs Publics dans le but de faire communiquer entre elles les structures œuvrant dans le même domaine. Ainsi un accueil de jour est parfaitement complémentaire d'un EHPAD, tant dans le fonctionnement que dans les propositions d'activités. Le deuxième facteur de réflexion est plus prosaïque : la forte fréquentation de l'année dernière, seule solution pour équilibrer nos comptes nous a montré, en même temps, les limites de nos locaux actuels. Si nous voulons continuer à recevoir autant de personnes il nous faut trouver d'autres locaux.

C'est donc tout naturellement que nous en sommes arrivés, l'ACPPA et le CSB à envisager de transférer notre Accueil de jour dans les locaux du futur EHPAD de TERRAILLON.

Cette éventualité a été présentée une première fois au Conseil d'Administration du CSB le 16 février 2017 puis à nouveau le 13 avril, en présence de Mr DADOL, directeur général de l'ACPPA.

Nous avons pu ainsi définir un certain nombre de principes, le premier d'entre eux concernant le personnel

L'ensemble du personnel reste dans sa fonction et son salaire est maintenu ; la convention collective sera celle de l'ACPPA, approuvée par le Ministère de la Santé ; toutes les modalités de travail et de rémunération seront listées et comparées pour aboutir à une « fiche de transposition » ; des rencontres sont prévues entre l'équipe de l'ADJ et des membres de l'ACPPA pour réaliser ces travaux préparatoires.

Sur un plan strictement pratique, l'activité reste dans les locaux de la résidence M. LEDOUX et sera transférée au sein de l'EHPAD de TERRAILLON dès sa mise en service.

La décision de ce transfert de gestion a été prise par le conseil d'administration du Centre de Soins Brondillant dans sa séance du 13 avril dernier pour un transfert effectif prévu au 1er janvier 2018.



## POUR SE DIVERTIR UN PEU...

### JEUX DE MOTS (MEAUX?)

En regardant la carte de France je m'interroge sur le choix et le sens de certains noms de lieux, parfois à l'origine de quiproquos : par exemple, pourquoi avoir situé LORIENT à l'ouest? Le BALLON d'ALSACE est-il rond ou ovale ? Y a-t-il des clowns au cirque de GAVARNIE ? Pourquoi y a-t-il un Y à LYON alors que la ville est d'origine romaine ?

VIENNE, VALENCE nous rappellent l'AUTRICHE et l'ESPAGNE alors que le PERIGORD nous parle de la RUSSIE !

D'autres noms peuvent donner lieu à diverse interprétations :

- DIJON, est-ce suffisant pour tresser un panier ?
- CHERBOURG : le coût de la vie doit y être élevé.
- VAUX-le-VICOMTE...BAR-le-DUC : des titres de noblesse pour le monde animal.
- BEAUVAIS, CALAIS : appréciation esthétique des lettres !
- EPINAL : cela doit être la prononciation bourguignonne du nom du légume préféré de Popeye (au lieu du L final MEZIERES pour comprendre !...)

Pourquoi avons-nous autant de jours fériés ? Parce qu'en HAUTE-MARNE nous y avons une invitation : CHAUMONT.

Certaines associations provoquent un effet inattendu : SETE...FOIX...TROYES...AUTUN : il reste 20. PAU...GRASSE : ça se soigne ! ARLES...EZE...YENNE : Georges BIZET ne la voyait sans doute pas comme ça.

Enfin certaines appellations sont plus inquiétantes... MORLAIX...MENTON...BAYONNE...CASTRES : voilà des impératifs qui me font peur ; j'en crois pas MEYZIEU !

Malgré tout nous l'aimons bien notre pays et Jean FERRAT lui a rendu un bel hommage en chantant : « Ma France ».

**Maurice PITIOT**



## MAISON DES BABAYAGAS

« Une alternative heureuse aux problématiques du vieillissement, la saga des Babayagas »  
«La vieillesse n'est pas une pathologie, c'est l'âge de la pleine liberté. C'est une des plus belles périodes de la vie. On n'est plus dans la production, ni la reproduction. On sort des contingences nécessaires pour rentrer dans la créativité», assure Thérèse Clerc qui nous a quittés le 16 février 2016 subitement à 88 ans. « Nous serons 17 millions de vieux en 2020... Pour changer notre regard sur la vieillesse, il faut apprendre à vieillir autrement », ajoute-t-elle.

Thérèse Clerc a proposé une solution innovante aux



alternatives actuelles qui sont, essentiellement, les maisons de retraites (médicalisée ou non) et le maintien à domicile : Le projet « Maison des Babayagas » qui pose donc modestement sa propre réponse aux enjeux posés en faisant le pari politique et citoyen que les personnes peuvent elles-mêmes - individuellement et collectivement - prendre en charge leur vie, solidairement, dans un espace qui reste totalement ouvert sur la ville et la société.

La Maison des Babayagas, c'est une anti-maison de retraite où tout est prévu pour éviter d'être « emmurées vivantes » : « ni en retrait, ni en retraite ! », déclame Thérèse Clerc. Comment lui est venue cette idée ? Lorsque Thérèse Clerc perd ses parents, au début des années 90, cela fait plusieurs années déjà qu'elle s'occupe d'eux au quotidien. C'est peu de temps après leur mort, encore ébranlée de les avoir vus se dégrader ainsi et d'avoir dû affronter seule l'organisation d'un quotidien très lourd, qu'elle se promet d'épargner cette charge à ses propres enfants et que lui vient l'idée d'une maison de retraite différente. La Babayaga, c'est cette sorcière des contes russes qui vit au fond de la forêt, dans une maison perchée sur des pattes de poulet, et qui parfois va jusqu'à dévorer les petits enfants... Cet emblème de vieille dame indigne convient parfaitement à l'auteur du projet d'une maison « pour femmes vieillissantes voulant se prendre en charge elles-mêmes jusqu'au bout ». Pourquoi des femmes seulement, à l'heure où l'on prône la non-discrimination tous azimuts ? Parce que, répond-elle avec facétie, à leur âge, « tous les hommes sont morts ! ». Plus sérieusement, c'est l'esprit même de solidarité totale, et de l'intimité qu'elle implique, entre les habitantes, qui impliquent la non-mixité. Thérèse Clerc présente en 2000 l'idée à de nombreux responsables politiques et institutionnels ; sans doute effrayés par la modernité du projet, celui-ci n'aboutit pas.

Il faudra attendre la canicule de 2003 pour que le projet des Babayagas ressorte du tiroir... L'idée devient tout d'un coup attrayante : « ne restait » alors plus qu'à résoudre toutes les questions administratives et boucler le montage financier.

Jean-Pierre Brard, député-maire de Montreuil, cède un terrain de 700 mètres carrés en plein centre-ville. L'architecte travaille dès le début avec les futures locataires, prenant en compte leurs désirs et leurs besoins. En février 2013, la maison des Babayagas de Montreuil est inaugurée. Le petit immeuble de 6 étages se compose de 25 studios de 25 à 44m<sup>2</sup> avec cuisine et salle de bains et d'espaces collectifs (terrasse pour jardinage, bibliothèque, ateliers pour les artistes, salles de conférences et de réunion) accueillant des personnes de 58 à 89 ans. Les Babayagas seront tout simplement locataires de l'Office des HLM de Montreuil pour des loyers hors charges de 200 à 550 euros en fonction de leurs ressources.

Quel est le concept ? Habiter chacun chez soi au sein d'un même bâtiment, en organisant l'entraide entre les plus alertes et celles qui le sont moins, dans le but d'éviter ou de retarder le départ en institution médicalisée. Elles gèrent seules et ensemble tous les aspects de leur vie. Et lorsqu'elles ont besoin de soins ou d'aide particulière, elles bénéficient du système prévu pour tous. Leur maison se chargera des handicaps par la solidarité au fur et à mesure que les handicaps deviendront plus prégnants. Le bâtiment a été équipé en conséquence. Bien sûr il y aura toujours la limite des situations extrêmes de fin de vie (maladies dégénératives, Alzheimer profond pour lesquelles seules les structures médicalisées peuvent faire face. Il est prévu dans le bâtiment de réserver deux logements aux invités, ou si nécessaire à l'installation d'une infirmière de nuit.

La plupart des « pensionnaires » s'avouent heureuse d'y vivre, de s'entraider et d'avoir pu rompre leur isolement. Une fois par mois, les Babayagas tiennent table ouverte, y viennent les habitants du quartier, des jeunes, des étudiants en architecture, en anthropologie et des élèves d'école d'animateurs dans le cadre d'une réflexion sur toutes les questions de la vieillesse à travers UNISAVIE (UNiversité du SAvoir des Vieux).

Alors que la société est généralement appelée à répondre de manière médicale à une demande individuelle lourde et coûteuse parce qu'exprimée ou révélée trop tardivement, l'environnement collectif « Maison des Babayagas » - avec son quotidien qui permet de restituer des solidarités naturelles de voisinage – opère en anticipation, en prévention et en accompagnement, en faisant le pari de la construction d'un environnement social collectif qui respecte la personne vieillissante, en considérant en premier lieu ses capacités d'intervention et d'autonomie et non ses fragilités et dépendances. Loin des mouroirs que sont parfois les maisons de retraite, ici les femmes sont vives et combatives. D'ailleurs, le projet a fait des petits, la maison des Babayagas a essaimé à Saint Priest (Rhône), Palaiseau (Essonne), à Bagnex (Hauts-de-Seine) et à la Réole (Loire) et même en Argentine.

« Vieillir vieux, c'est bien », dit Thérèse Clerc d'un air gourmand. « Vieillir bien, c'est mieux ! »

**Hélène Mallet, présidente de l'association du CSB.**